

TABLEAU DE BORD DES ARRETES PREFECTORAUX « SECHERESSE » PRIS SUR LE BASSIN RHÔNE MEDITERRANEE
Situation 30 novembre 2011

ROCA = Réseau d'Observation de Crise des Assecs

1)

Région	Département	Arrêté cadre inter annuel en vigueur	Comités Sécheresse	Arrêtés de limitation des usages de l'eau	Niveau de limitation des usages de l'eau / délimitation géographique	Fin d'application	Commentaires
CHAMPAGNE ARDENNES	52 - Haute Marne	AP n°1562 <u>24 mai 2011</u>	24 mai 2011 26 juillet 2011	AP n°1562 24 mai 2011	Niveau 1 : alerte sur l'ensemble du département de la Haute marne dont le bassin versant Saône amont sur le bassin Rhône-Méditerranée	31 octobre 2011	Arrêté cadre n°2010-256 pour le bassin Seine-Normandie
				AP n°1990 02 août 2011	Niveau 1 : alerte sur l'ensemble certains bassins versants du bassin Rhin-Meuse	Levée des mesures sur le BV Saône amont AP n°2090 26 août 2011	
LORRAINE	88 - Vosges	Bassin Rhin-Meuse <u>17 juin 2008</u> Arrêté-cadre interdépartements Meuse-Moselle-Sarre	21 avril 2011 12 mai 2011				
BOURGOGNE	21 - Côte d'Or	AP n°273 <u>15 juin 2010</u>		AP n°200 13 mai 2011	Niveau 2 : crise sur les bassins versants Tille amont-Ignon-Venelle	Arrêté abrogé le 20 mai 2011	
				AP n°208 20 mai 2011	Niveau 1 : alerte sur les bassins versants (8) Dheune - avant Dheune Niveau 2 : crise sur les bassins versants (2) Tille amont-Ignon-Venelle	Arrêté abrogé le 27 mai 2011	
				AP n°214 27 mai 2011 mesures applicables à partir du 3 juin 2011	Niveau 1 : alerte sur les bassins versants Bèze-Albane / Norges-Tille aval / Vouge / Bièvre / Bouzaise-Lauve-Rhoin-Meuzin / Dheune - avant Dheune Niveau 2 : crise sur les bassins versants Tille amont-Ignon-Venelle	Arrêté abrogé le 10 juin 2011	
				AP n°238 10 juin 2011 mesures applicables à partir du 17 juin 2011	Niveau 1 : alerte sur les bassins versants Bèze-Albane / Vouge / Bièvre / Bouzaise-Lauve-Rhoin-Meuzin / Dheune - avant Dheune / Ouche amont-Suzon-Vandenesse / Ouche aval Niveau 2 : crise sur le bassin versant Norges-Tille aval Niveau 3 : crise renforcée sur le bassin versant Tille amont-Ignon-Venelle	Arrêté abrogé le 8 juillet 2011	
				AP n°279 8 juillet 2011 mesures applicables à partir du 15 juillet 2011	Niveau 1 : alerte sur les bassins versants Vingeanne / Bèze-Albane / Bièvre / Ouche amont-Suzon-Vandenesse / Ouche aval Niveau 2 : crise sur le bassin versant Vouge / Bouzaise-Lauve-Rhoin-Meuzin / Dheune - avant Dheune Niveau 3 : crise renforcée sur le bassin versant Tille amont-Ignon-Venelle / Norges-Tille aval /	Arrêté abrogé le 8 juillet 2011	
				AP n°303 5 août 2011 mesures applicables à partir du 12 août 2011	Niveau 1 : alerte sur les bassins versants Bièvre / Ouche amont-Suzon-Vandenesse / Ouche aval Niveau 2 : crise sur le bassin versant Bèze-Albane Niveau 3 : crise renforcée sur le bassin versant Tille amont-Ignon-Venelle / Norges-Tille aval /	Arrêté abrogé le 2 septembre 2011	
		AP n°328 2 septembre 2011 mesures applicables à partir du 09 sept 2011		Niveau 1 : alerte sur les bassins versants Bièvre / Dheune- avant Dheune / Ouche amont-Suzon-Vandenesse / Ouche aval Niveau 2 : crise sur le bassin versant Bèze-Albane / Norges-Tille aval Niveau 3 : crise renforcée sur le bassin versant Tille amont-Ignon-Venelle	Arrêté abrogé le 30 septembre 2011		

Région	Département	Arrêté cadre inter annuel en vigueur	Comités Sécheresse	Arrêtés de limitation des usages de l'eau	Niveau de limitation des usages de l'eau / délimitation géographique	Fin d'application	Commentaires
BOURGOGNE	21 - Côte d'Or			AP n°357 30 septembre 2011	Niveau 1 : alerte sur les bassins versants Vingeanne / Vouge / Bouzaise-Lauve-Rhoïn-Meuzin / Dheune-avant Dheune / Ouche amont-Suzon-Vandenesse Niveau 2 : crise sur le bassin versant Bèze-Albane / Bièvre / Ouche aval Niveau 3 : crise renforcée sur les bassins versants Tille amont-Ignon-Venelle et Norges-Tille aval	30 novembre 2011	
	71 - Saône et Loire	AP n°10-03189 16 juillet 2010	19 mai 2011 8 juillet 2011 29 juillet 2011	AP n°2011-2561 20 mai 2011 AP n°2011-2761 6 juin 2011 AP n°11-03425 12 juillet 2011 AP n°11-03808 8 août 2011	Niveau 1 : alerte sur les zones hydrographiques Grosne et Côtes Viticoles Niveau 2 : crise sur l'ensemble du département Niveau 2 : crise sur les zones vallée de la Loire, Bourboncine, Dheune, saône et Doubs Niveau 3 : crise renforcée sur les zones Arroux Morvan, Arconce et Sornin, Grosne et côtes viticoles, Seille et Guyotte Niveau 1 : alerte sur les zones hydrographiques Arroux Morvan, Arconce et Sornin, Grosne et côtes viticoles	Arrêté abrogé le 6 juin 2011 Arrêté abrogé le 12 juillet 2011 Arrêté abrogé le 8 août 2011 Levée des mesures 15 septembre 2011	
FRANCHE-COMTE	25 - Doubs	25 juillet 2006 Annexes	29 avril 2011	AP n°2011119-0017 29 avril 2011 AP n°2011150-0012 30 mai 2011	Niveau 1 : alerte sur l'ensemble du département Niveau 2 : crise sur l'ensemble du département	Arrêté abrogé le 30 mai 2011 AP n°2011202-0012 21 juillet 2011 Levée des mesures	
	39 - Jura		29 avril 2011 13 octobre 2011	AP n°DDT-2011-798 6 mai 2011 AP n°DDT-2011-842 30 mai 2011 AP n°DDT-2011-947 28 juin 2011	Niveau 1 : alerte sur les unités « nappes et rivières du plateau calcaire jurassien » et "rivières de la haute chaîne" Niveau 1 : alerte sur l'ensemble du département Prorogation des mesures de l'arrêté 2011-842 du 30 mai 2011	Arrêté abrogé le 30 mai 2011 30 juin 2011 AP DDT-2011-990 21 juillet 2011 Levée des mesures	ROCA désactivé le 18/08/2011
	70 - Haute Saône		-	AP DDT/SER/11 n°208 16 mai 2011 AP DDT/SER/11 n°234 31 mai 2011 AP DDT/SER/11 n°282 6 juillet 2011	Niveau 1 : alerte sur l'ensemble du département Niveau 2 : crise sur l'ensemble du département Niveau 1 : alerte sur l'ensemble du département	Arrêté abrogé le 31 mai 2011 Arrêté abrogé le 6 juillet 2011 AP DDT/SER/11 n°299 22 juillet 2011 Levée des mesures	
	90 – Terr. Belfort		9 mai 2011 30 mai 2011 21 juillet 2011	AP n°2011129-0001 9 mai 2011 AP n°2011150-0005 30 mai 2011 AP n°2011202-0003 21 juillet 2011	Niveau 1 : alerte sur l'ensemble du département Niveau 2 : crise sur l'ensemble du département Niveau 1 : alerte sur l'ensemble du département	Arrêté abrogé le 30 mai 2011 Arrêté abrogé le 21 juillet 2011 AP n°2011223- 0002 11 août 2011 Levée des mesures	

Région	Département	Arrêté cadre inter annuel en vigueur	Comités Sécheresse	Arrêtés de limitation des usages de l'eau	Niveau de limitation des usages de l'eau / délimitation géographique	Fin d'application	Commentaires
RHONE-ALPES	01 - Ain	AP Ain 16 mai 2011	12 avril 2011 16 mai 2011 7 juin 2011 5 juillet 2011 2 août 2011 septembre 2011 15 novembre 2011	AP 16 mai 2011 AP 4 août 2011	Niveau 1 : alerte sur l'ensemble du département (eaux superficielles et eaux souterraines) Niveau 0 : vigilance > sur les eaux superficielles des bassins de gestion Bresse et Dombes > sur les eaux souterraines des nappes Dombes et vallée de l'ain Niveau 1 : alerte sur les eaux souterraines des nappes « pays de Gex »	levée des mesures 30 septembre 2011	Le 07/06/2011 Communiqué de presse Le 13/09/2011 : décision de la DDT/SPGE maintien des dispositions de l'arrêté jusqu'au 30 sept.
	07 - Ardèche	AP n°2010-169-9 18 juin 2010	6 mai 2011	AP n°2011126-0008 6 mai 2011 AP n°2011140-0001 20 mai 2011 AP n°2011179-0006 28 juin 2011	Niveau 0 : vigilance sur l'ensemble du département Niveau 1 : alerte sur le bassin hydrographique du Doux Niveau 0 : vigilance sur la zone hydrographique Loire et la ressource spécifique Rhône Niveau 1 : alerte sur les bassins hydrographiques Cance, Doux, Eyrieux, Ardèche ainsi que les ressources spécifiques : Fontaulière, Ardèche en aval confluence avec la Fontaulière, Chassezac en aval du barrage de Malarce et Eyrieux en aval du barrage des Collanges. Niveau 0 : vigilance sur la zone hydrographique Loire et les ressources spécifiques Rhône et Eyrieux en aval du barrage de Collange. Niveau 1 : alerte sur les ressources spécifiques : Fontaulière, Ardèche en aval confluence avec la Fontaulière, Chassezac en aval du barrage de Malarce. Niveau 2 : crise sur les bassins hydrographiques Cance, Doux, Eyrieux, Ardèche.	- Arrêté abrogé le 28 juin 2011 levée des mesures 15 octobre 2011	
	38 - Isère	AP n°2010-03807 3 juin 2010	4 mai 2011 17 mai 2011 9 juin 2011 30 juin 2011 1 septembre 2011	AP n°2011124-0020 4 mai 2011 AP n°2011138-0034 18 mai 2011 AP n°2011203-0027 22 juillet 2011	Niveau 0 : vigilance sur 10 bassins de gestion des eaux superficielles et 14 bassins de gestion des eaux souterraines (voir liste des communes en annexe de l'arrêté). Niveau 1 : alerte sur 4 bassins de gestion des eaux superficielles (affluents Rhône amont, Drac, quatre vallées et Varèze-Sanne). Niveau 0 : vigilance sur > 6 bassins de gestion eaux superficielles : Belledonne-Bréda, Chambaran-galaure, Est lyonnais, Fure-Morge-Paladru, Grésivaudan, Romanche. > 13 bassins de gestion eaux souterraines : affluents Rhône amont, Belledonne-Bréda, Bièvre, Bourbre, Chambaran-galaure, Chartreuse-Guiers, Drac, Fure-Morge-Paladru, Grésivaudan, quatre vallées, Romanche, Varèze-Sanne, Vercors Niveau 1 : alerte sur > 8 bassins de gestion eaux superficielles : affluents Rhône amont, Bièvre, Bourbre, Chartreuse-Guiers, Drac, quatre vallées, Varèze-Sanne, Vercors > le bassin de gestion eaux souterraines : Est lyonnais Niveau 0 : vigilance sur les eaux superficielles de l'ensemble du département Niveau 1 : alerte sur le bassin de gestion eaux souterraines : Est lyonnais	Arrêté abrogé le 18 mai 2011 Arrêté abrogé le 22 juillet 2011 levée des mesures 30 septembre 2011	Le 18/05/2011 Communiqué de presse

Région	Département	Arrêté cadre inter annuel en vigueur	Comités Sécheresse	Arrêtés de limitation des usages de l'eau	Niveau de limitation des usages de l'eau / délimitation géographique	Fin d'application	Commentaires
RHONE-ALPES	26 - Drôme	AP n°04-3272 13 juillet 2004	13 mai 2011 8 juin 2011 21 juin 2011 12 juillet 2011 3 août 2011 14 novembre 2011	AP n°2011122-0008 2 mai 2011 AP n°2011138-0018 18 mai 2011 mesures applicables à partir du 20 mai 2011 AP n°2011174-0008 23 juin 2011 AP n°2011187-0014 6 juillet 2011 AP n°2011215-0011 3 août 2011	Niveau 0 : vigilance sur l'ensemble du département Niveau 1 : alerte sur les eaux superficielles et souterraines des secteurs Valloire, Nord Drôme, Plaine de Valence, Vercors, bassin de la Drôme, Roubion Jabron et Sud Drôme <u>Niveau 1</u> : alerte pour les prélèvements à usage agricole > sur les eaux superficielles des secteurs Valloire, Nord Drôme, Plaine de Valence, Vercors, bassin de la Drôme, Roubion Jabron et Sud Drôme > sur les eaux souterraines des secteurs Valloire et bassin de la Drôme. <u>Niveau 2</u> : crise pour les prélèvements domestiques et industriels > sur les eaux superficielles des secteurs Valloire, Nord Drôme, Plaine de Valence, Vercors, bassin de la Drôme, Roubion Jabron et Sud Drôme > sur les eaux souterraines des secteurs Valloire et bassin de la Drôme. <u>Niveau 0</u> : vigilance > sur les eaux souterraines des secteurs Nord Drôme, Plaine de Valence, Vercors, Roubion Jabron et Sud Drôme, <u>Niveau 1</u> : alerte > sur les eaux superficielles des secteurs Valloire, Nord Drôme, Plaine de Valence, Vercors, Roubion Jabron et Sud Drôme, > sur les eaux souterraines du secteur Valloire <u>Niveau 2</u> : crise sur les eaux superficielles et souterraines du secteur bassin de la Drôme et sa nappe alluviale <u>Niveau 0</u> : vigilance > sur les eaux superficielles des secteurs Nord Drôme, Plaine de Valence, Vercors, > sur les eaux souterraines des secteurs Nord Drôme, Plaine de Valence, Vercors, Roubion Jabron et Sud Drôme, <u>Niveau 1</u> : alerte > sur les eaux superficielles des secteurs Valloire, bassin de la Drôme, Roubion Jabron et Sud Drôme, > sur les eaux souterraines des secteurs Valloire et bassin de la Drôme	- Arrêté abrogé le 23 juin 2011 Arrêté abrogé le 6 juillet 2011 Arrêté abrogé le 3 août 2011 Levée des mesures AP n°2011328-0015 24 nov 2011	Communiqués de presse : 18/05/2011, 23/06/2011, 06/07/2011, 03/08/2011
	73 - Savoie	AP n°2009-266 22 juillet 2009	13 mai 2011 1 juin 2011 14 juin 2011 5 juillet 2011 28 juillet 2011 30 août 2011	AP DDT/SEEF 2011-286 13 mai 2011 AP DDT/SEEF 2011-580 2 août 2011	<u>Niveau 0</u> : vigilance sur le département <u>Niveau 1</u> : alerte sur les bassins de gestion du Lac du Bourget-Chéran, Combe de Savoie-Val Gelon, Avant Pays Savoyard-Guiers <u>Niveau 0</u> : vigilance sur le département	Arrêté abrogé le 2 août 2011 Levée de vigilance 30 septembre 2011	Comité sécherese du 30 août : maintien de l'état de vigilance sur le département

Région	Département	Arrêté cadre inter annuel en vigueur	Comités Sécheresse	Arrêtés de limitation des usages de l'eau	Niveau de limitation des usages de l'eau / délimitation géographique	Fin d'application	Commentaires
RHONE-ALPES	74 - Haute-Savoie	AP n°DDAF/2007/SEP/49 3 juillet 2007		AP n°2011146-0005 26 mai 2011 AP n°2011146-0005 17 août 2011	<u>Niveau 1</u> : alerte sur l'ensemble du département <u>Niveau 0</u> : vigilance sur le département	Arrêté abrogé le 17 août 2011 Levée de vigilance 30 septembre 2011	Le 26 mai 2011 : communiqué de presse
	42 - Loire	AP n°DT-10-488 5 août 2010	17 mai 2011 27 juin 2011 19 juillet 2011	AP n°DT-11-510 4 juillet 2011 AP n°DT-11-545 26 juillet 2011 AP n°DT-11-630 6 août 2011 AP n°DT-11-636 19 août 2011	<u>Niveau 1</u> : alerte sur les bassins sur les secteurs « plaine et monts du Forez », monts du Lyonnais et « Roannais et monts du Beaujolais » Prorogation des mesures du 4 juillet 2011 <u>Niveau 0</u> : vigilance sur les secteurs « plaine et monts du Forez », monts du Lyonnais et « Roannais et monts du Beaujolais », Pilat et Jarez <u>Niveau 0</u> : vigilance sur les secteurs « plaine et monts du Forez », « Roannais et monts du Beaujolais », Pilat et Jarez <u>Niveau 1</u> : alerte sur sur les secteurs monts du Lyonnais	Arrêté abrogé le 26 juillet 2011 Arrêté abrogé le 5 août 2011 Levée des mesures 30 septembre 2011	
	69 - Rhône	AP n°2006-4057 17 juillet 2006	15 avril 2011 4 mai 2011 1 juin 2010	AP n°2011-3136 22 avril 2011 AP n°2011-3243 6 mai 2011 AP n°2011-4036 12 octobre 2011	<u>Niveau 0</u> : vigilance sur l'aquifère Est lyonnais (nappe des alluvions fluvioglacières des couloirs de Meyzieu et du couloir d'Heyrieux) <u>Niveau 1</u> : alerte sur l'aquifère pliocène du val de Saône <u>Niveau 2</u> : crise sur l'aquifère du Garon <u>Niveau 0</u> : vigilance sur l'aquifère Est lyonnais (nappe des alluvions fluvioglacières du couloir de Meyzieu) <u>Niveau 1</u> : alerte sur > l'aquifère pliocène du val de Saône, > l'aquifère Est lyonnais (nappe des alluvions fluvioglacières du couloir d'Heyrieux) > les eaux superficielles et leurs nappes d'accompagnement des secteurs du Mont du Beaujolais et des Monts du Lyonnais <u>Niveau 2</u> : crise sur l'aquifère du Garon <u>Niveau 0</u> : vigilance sur l'aquifère Est lyonnais (nappe des alluvions fluvioglacières du couloir de Meyzieu) <u>Niveau 1</u> : alerte sur > l'aquifère pliocène du val de Saône, > les eaux superficielles et leurs nappes d'accompagnement des secteurs du Mont du Beaujolais et des Monts du Lyonnais <u>Niveau 2</u> : crise sur l'aquifère du Garon et l'aquifère Est lyonnais (nappe des alluvions fluvioglacières du couloir d'Heyrieux).	Arrêté abrogé le 6 mai 2011 Arrêté abrogé le 12 octobre 2011 30 novembre 2011	Révision Arrêté-cadre en cours

Région	Département	Arrêté cadre inter annuel en vigueur	Comités Sécheresse	Arrêtés de limitation des usages de l'eau	Niveau de limitation des usages de l'eau / délimitation géographique	Fin d'application	Commentaires	
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	04 - Alpes de Hte Provence	AP N°2011-1322 07 juillet 2011 portant approbation du Plan d'actions Sécheresse 2011	29 juin 2011	AP n°2011-1323 7 juillet 2011 AP n°2011-1463 3 août 2011 AP n°2011-1561 24 août 2011 AP n°2011-1616 AP n°2011-1621 01 septembre 2011	Niveau 0 : vigilance sur le département Niveau 0 : vigilance sur le département Niveau 1 : alerte sur le BV Calavon Niveau 0 : vigilance sur le département Niveau 1 : alerte sur le BV Lague Niveau 0 : vigilance sur le département Niveau 1 : alerte sur le BV du Lauzon et de l'Asse	Levée des mesures 15 octobre 2011		
	05 - Hautes Alpes	AP n°2006-185-12 4 juillet 2006 portant approbation du plan sécheresse 2006	3 mai 2011 14 juin 2011 1 juillet 2011 11 juillet 2011	AP n°2011-129-5 9 mai 2011 AP n°2011-186-2 5 juillet 2011 AP n°2011-186-3 5 juillet 2011 AP n°2011-194-1 13 juillet 2011 AP n°2011-194-2 13 juillet 2011 AP n°2011-203-5 22 juillet 2011	Niveau 0 : vigilance sur l'ensemble du département Niveau 1 : alerte sur les bassins Eygue-Oule Niveau 1 : alerte sur le bassin du Buëch Niveau 1 : alerte sur la zone Drac-Gapençais, les bassins de l'Avance, de la Luye Niveau 2 : crise sur la zone Buëch Niveau 1 : alerte sur le bassin du Buëch	Levée des mesures 30 septembre 2011 Levée des mesures 30 septembre 2011		
	06 - Alpes Maritimes	AP 23 avril 2007 portant approbation du plan sécheresse 2007						
	13 - Bouches du Rhône	28 juillet 2009 portant approbation du Plan Cadre Sécheresse 2009						
	83 – Var	03 mars 2008 portant approbation du plan sécheresse 2008						
	84 - Vaucluse	N°SI 2008-07-03-0080-DDAF 3 juillet 2008 portant approbation du plan sécheresse 2008	16 juin 2011 6 juillet 2011 26 juillet 2011 6 septembre 2011	AP n°SI2011-06-24-0050 24 juin 2011 AP n°SI2011-07-08-0020 8 juillet 2011 AP n°SI2011-09-13-0010 13 septembre 2011 mesures applicables à partir du 16 sept 2011	Niveau 0 : vigilance sur l'ensemble du département Niveau 1 : alerte sur les secteurs Lez, Aygues, Ouvèze et Nesque. Niveau 0 : vigilance sur l'ensemble du département Niveau 1 : alerte sur les secteurs Lez, Aygues, Ouvèze, Nesque, Sud Lubéron, Calavon, Sud Ouest du Mont Ventoux. Niveau 0 : vigilance sur l'ensemble du département Niveau 1 : alerte sur les secteurs Lez	Levée des mesures 30 septembre 2011		

Région	Département	Arrêté cadre inter annuel en vigueur	Comités Sécheresse	Arrêtés de limitation des usages de l'eau	Niveau de limitation des usages de l'eau / délimitation géographique	Fin d'application	Commentaires
LANGUEDOC-ROUSSILLON	11 - Aude	AP n°2006-11-2783 25 juillet 2006 Annexe 1 : BV et liste communes		AP 27 mai 2011	Mesures prises sur le bassin Adour-Garonne	Levée des mesures le 10 juin 2011	
	30 - Gard	AP N°2007-89-9 30 mars 2007	9 juin 2011 27 juin 2011 28 juillet 2011	AP n°2011-165-0005 14 juin 2011 AP n°2011-179-0006 28 juin 2011 AP n°2011-201-0006 29 juillet 2011 AP n°2011-248-0012 5 septembre 2011	Niveau 0 : vigilance sur le BV amont des Gardons, le BV Vidourle et BV Hérault. Niveau 1 : alerte sur le BV Cèze (du barrage de Sénéchas à la commune de Tharoux (incluses)) Niveau 2 : crise sur le BV Cèze en amont du barrage de Sénéchas Niveau 0 : vigilance sur le BV Vidourle et BV Hérault. Niveau 2 : crise sur le BV Cèze et BV des gardons Niveau 0 : vigilance sur le BV aval des Gardons, le BV Vidourle, le BV Hérault partir gardoise, Niveau 1 : alerte sur le BV amont Cèze et le BV amont des gardons Niveau 0 : vigilance sur le BV Gardons aval, le BV Vidourle et Hérault partie Gardoise Niveau 1 : alerte sur le BV Cèze (amont barrage de Sénéchas et aval du pont de Tharoux jusqu'à Bagnols sur Cèze) et le BV amont des gardons Niveau 2 : crise sur le BV Cèze entre le barrage de Sénéchas et le pont de Tharoux	Arrêté abrogé le 28 juin 2011 Arrêté abrogé le 29 juillet 2011 Arrêté abrogé le 5 septembre 2011 Levée des mesures 15 octobre 2011	
	34 - Hérault	AP n°2007.01.700 4 avril 2007 plan sécheresse 2007 Carte des communes	12 avril 2011 19 mai 2011 14 juin 2011 1 juillet 2011 18 juillet 2011 4 août 2011 23 août 2011 13 septembre 2011 18 octobre 2011	AP n°1432 29 juin 2011 AP 2011-01-1993 14 septembre 2011	Niveau 0 : vigilance sur l'ensemble du département Niveau 1 : alerte sur les BV de l'hérault et du Lergue ainsi que les affluents de l'Orb et Libron (excepté axe Orb). Niveau 0 : vigilance sur l'ensemble du département Niveau 1 : alerte sur les BV de l'hérault amont, du Lergue et de la Vis ainsi que les affluents du BV de l'Orb (sauf le Jaur) et du BV du Libron.	Levée des mesures 31 octobre 2011	
	48 - Lozère	AP 2010-209-0056 28 juillet 2010		AP 30 mai 2011 AP n°2011-179-0002 28 juin 2011 AP n°2011-179-0002 11 juillet 2011 AP n°2011-221-0003 9 août 2011 AP n°2011-242-0020 30 août 2011 AP n°2011-257-0008 14 septembre 2011 AP n°2011-257-0008 28 septembre 2011	Mesures prises sur le bassin Adour-Garonne Niveau 1 : alerte sur les BV Gardons et Chassezac Niveau 1 : alerte sur les BV Gardons et Chassezac Mesures renforcées prises sur le bassin Adour-Garonne Niveau 1 : alerte sur l'ensemble du département Niveau 2 : crise sur les BV Gardons et Chassezac et Mesures renforcées prises sur le bassin Adour-Garonne. Niveau 2 : crise sur les BV Gardons et Chassezac et Mesures renforcées prises sur le bassin Adour-Garonne. Niveau 3 : crise renforcée sur l'ensemble du département	Abrogé le 28 juin 2011 Abrogé le 11 juillet 2011 Arrêté abrogé le 9 août 2011 Arrêté abrogé le 30 août 2011 Arrêté abrogé le 14 septembre 2011 Arrêté abrogé le 28 septembre 2011 Levée des mesures 10 novembre 2011	
	66 - Pyrénées Orientales	AP N°993-2007 26 mars 2007 Annexe 1 zonage / 4.5.6					